

XVIII.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

128	Entretien et réparations des vapeurs de l'Etat	130,000 00
129	Pour les examens des capitaines et seconds	6,000 00
130	Pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canots de sauvetage.....	10,000 00
131	Pour enquêtes sur les naufrages et accidents, et pour renseignements sur les sinistres maritimes.....	1,500 00
132	Département de l'enregistrement des navires en Canada	500 00
133	Police de rade de Montréal et Québec	40,000 00
134	Pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, y compris l'enlèvement des épaves du steamer "Ottawa" dans le fleuve Saint-Laurent.....	14,000 00
135	Service de la poste pendant l'hiver, Ile du Prince-Edouard.....	5,000 00

XIX.—PHARES ET SERVICE COTIER

136	Appointements et allocations, etc., des gardiens de phares, y compris le phare et les sifflets de brume du Cap Race.....	184,000 00
137	Agences, loyers et dépenses imprévues.....	20,360 00
138	Entretien et réparations, phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge et dépôts de provisions	329,000 00
139	Achèvement et construction de phares et de signaux de brume....	30,000 00
140	Stations de signaux.....	6,000 00
141	Pour payer aux commissaires du port de Montréal, les frais annuels d'entretien des bouées et balises dans le fleuve Saint-Laurent en aval de Montréal.....	7,000 00

XX.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

142	{ Observatoire, Toronto.....	5,250 00
	{ do Kingston	500 00
	{ do Montréal.....	500 00
143	Allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes....	55,000 00

XXI.—HOPITAUX DE LA MARINE ET MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

144	{ Hôpital de la marine et des immigrants, Québec.....	20,000 00
	{ Hôpital de Sainte-Catherine, Ontario.....	500 00
	{ do Kingston, do	500 00
	{ Hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique	35,000 00
145	Secours aux marins naufragés et en détresse.....	6,000 00

XXII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

146	Pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur.	25,000 00
-----	--	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, samedi, le 19 mai, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées et sont comme suit :—

XXIII.—PÊCHERIES.

SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET DES GARDIENS.

{	Ontario.....	18,000 00
{	Québec	15,000 00
{	Nouvelle-Ecosse.....	18,000 00
{	Nouveau-Brunswick	16,000 00
{	Ile du Prince-Edouard.....	3,500 00